

# Formulaire SFT

**USAC**<sub>cgt</sub>



Vos services administratifs ont dû vous faire parvenir l'enquête annuelle pour le SFT :

**NE L'IGNOREZ PAS !**

## LE SFT = Supplément Familial de Traitement

Avant : vous faisiez une demande initiale et ne vous en occupiez plus par la suite. A partir de cette année, il vous faudra déclarer annuellement votre situation pour pouvoir continuer de le toucher.

### RAPPEL des montants SFT :

Nbre enfants	Part fixe	Part proportionnelle au traitement brut	Minimum mensuel	Maximum mensuel
1 enfant	2,29 €		2,29 €	2,29 €
2 enfants	10,67 €	3 %	73,79 €	111,47 €
3 enfants	15,24 €	8 %	183,56 €	284,03 €
Par enfant supp.	4,57 €	6 %	130,81 €	206,17 €

Pour les couples fonctionnaires ou assimilés, seul l'un des deux touchera le SFT

**Pensez à rendre votre copie avant le 15 décembre !**